



Du 01.05.2026 au 31.08.2026

Afin de garantir aux bus la place nécessaire pour tourner, la surface utilisée par les véhicules à deux roues ne sera pas accessible.

Nous vous prions de vous stationner sur les trois places de parc mises à disposition (secteur en bleu).

Les 3 et 7 juillet

Afin de garantir l'accès aux camions pour les travaux sur la parcelle art. 2629, les places de parc mises en évidence en jaune sont inaccessibles.